



**Syndicat Jeunes Agriculteurs Occitanie**

Chemin de Borde Rouge  
BP 22107  
31321 CASTANET TOLOSAN CEDEX

**Monsieur le Président de la République  
Palais de l'Élysée  
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré  
75008 Paris,**

Toulouse, le 26/09/2024

**Objet : Courrier d'accompagnement à la lettre ouverte JA OCCITANIE du 30 août 2024 intitulée "La jeunesse agricole n'attendra pas plus longtemps"**

Monsieur le Président de la République,

Dans le prolongement de notre lettre ouverte envoyée le 30 août dernier et après avoir échangé avec vos services et les collectivités pendant l'été, nous souhaitons vous alerter sur la situation extrêmement préoccupante des agriculteurs occitans. Toutes les filières agricoles traversent actuellement des crises multiples – sanitaires, économiques, sociales et climatiques – dont les conséquences pourraient être irréversibles. La jeunesse agricole connaît également une crise de confiance vis-à-vis du monde politique, exacerbée par l'absence de Gouvernement, ce qui ne fait qu'accroître l'incertitude quant à l'avenir du secteur.

Si la lettre ouverte du 30 août visait à vous interpeller sur les risques qui pèsent aujourd'hui sur la souveraineté alimentaire du pays, ce courrier vise à fournir des détails plus précis sur l'état de santé de nos filières et de nos exploitants. Les informations recueillies auprès des départements d'occitanie mettent en lumière des enjeux urgents nécessitant une intervention rapide et coordonnée pour préserver ce qui peut encore l'être.



## 1. Contexte Agricole et Syndical Occitan

Les effets du changement climatique se manifestent de manière violente dans notre région. Nous subissons une multiplication de phénomènes climatiques extrêmes : gel printanier, grêle, intempéries, sécheresses de plus en plus fréquentes et prolongées, ainsi que la prolifération de ravageurs et d'agents pathogènes augmentant les risques de maladies et infestations. Les soutiens apportés en début d'année, en réponse aux mobilisations syndicales, avaient suscité de l'espoir. Cependant, la dissolution de l'Assemblée nationale et la "trêve estivale" ont anéanti ces espoirs.

Notre syndicat, qui se veut facilitateur dans les échanges et organisateur d'actions syndicales coordonnées et encadrées, n'est pas certain de pouvoir maintenir dans les mêmes conditions les prochaines actions si les promesses négociées avec le Gouvernement en début d'année ne sont pas tenues.

## 2. Problématiques sanitaires en élevage

La situation préoccupante de l'ensemble de la région, notamment dans les Pyrénées Orientales, l'Ariège, la Haute Garonne, l'Aude, et le Tarn en raison de la propagation de la FCO sérotype 8 (Fièvre Catarrhale Ovine) et de la MHE (Maladie Hémorragique Épizootique). Dans ces départements, les éleveurs perdent des animaux quotidiennement, ce qui engendre une angoisse croissante et des répercussions économiques dévastatrices. La menace persistante du sérotype 3 déjà aux portes de la région accentue les préoccupations. D'autres départements tels que la Lozère, l'Aveyron, le Gers ou les Hautes-Pyrénées ont également recensé de trop nombreux dégâts liés à ces épizooties.

Il est à noter également que les pertes non comptabilisées par la société ATEMAX, en particulier en estive sont considérables. Les retards dans le ramassage des cadavres expliquent notamment ces imprécisions et ont conduit à de graves désagréments en matière de tourisme.

Les pertes massives causées par ces épidémies plongent les éleveurs dans une grave détresse financière, les poussant à envisager la cessation de leur activité. Il est impératif de massifier la vaccination, de prendre en charge les vaccins, de dédommager la perte de cheptel et de permettre les dérogations pluriannuelles concernant les taux de chargements PAC pour ceux qui reconstitueront leur cheptel.

Il apparaît indispensable aux professionnels de mettre en place la gratuité des vaccins contre la FCO 8, la FCO 3 et la MHE. Cette mesure vise à faciliter l'accès des éleveurs aux vaccins nécessaires pour prévenir cette maladie virale, qui peut avoir des impacts significatifs sur la santé animale et les activités d'élevage. De plus, cela permettra d'assurer une couverture sanitaire étendue et d'éviter les risques de propagation de la maladie. Nous soulignons aussi que le vaccin MHE déployé sur la

seule zone périphérique est insuffisant pour contenir la maladie. Il laisse de côté tous les cas positifs asymptomatiques qui continuent de propager la maladie.

La question de la gratuité des tests PCR pour les exportations est aussi essentielle, notamment pour les catégories FCO 3 et MHE. La mise en place de cette gratuité est indispensable pour faciliter le commerce international et garantir une continuité dans nos exportations, tout en évitant une distorsion de concurrence entre nos éleveurs occitans et les éleveurs non touchés par ces épizooties.

Concernant la grippe aviaire, après 7 années de crises et de dépeuplements massifs de nos élevages, l'arrivée de la vaccination au 1er Octobre 2023 a permis de redonner de l'espoir aux éleveurs. Cela s'est transformé en bouffée d'oxygène puisque le virus a pu être contenu depuis. Pour autant, après seulement une campagne, les trésoreries des exploitants ont toujours besoin d'un accompagnement fort, sans parler de leur moral. Nous souhaitons donc un maintien à l'identique de l'accompagnement à partir du 1er octobre 2024.

### **3. Prédation Animale**

Sur les départements de la région faisant partie du massif central (La Lozère, l'Aveyron et le Lot ) les attaques répétées de loups et de vautours fauves continuent de provoquer des pertes importantes parmi le cheptel. Malgré les prélèvements, la situation ne semble pas s'améliorer, et les éleveurs sont désarmés face à la lenteur de l'administration dans l'adaptation du plan loup. Une stratégie de communication et d'action plus efficace contre les attaques de prédateurs est nécessaire pour faire face à ce fléau.

Les éleveurs remontent également la nécessité d'alléger les démarches administratives liées au plan Loup, mais aussi d'accélérer l'intervention des lieutenants de l'ovétole, et surtout la venue de la brigade loup. Cette démarche est indispensable pour protéger les activités agricoles et les intérêts de nos éleveurs.

En raison de l'augmentation considérable du nombre de couples reproducteurs de vautours fauves, les professionnels ont constaté de nombreuses attaques sur des bovins et des ovins vivants en pleine santé. De ce fait, nous demandons d'urgence la mise en place de mesures de régulation adaptées pour limiter ces attaques et minimiser les impacts sur les activités humaines.

Enfin dans le département de l'Ariège, les attaques d'ours continuent de semer l'angoisse parmi les éleveurs découragés par l'inefficacité des déclarations d'attaques et l'absence d'indemnisation suffisante.

### **4. Problématiques végétales liées aux aléas climatiques**

Les viticulteurs sont très inquiets pour leur avenir et celui de la filière. En effet, la grêle a ravagé le vignoble du Gaillacois, entraînant des pertes de 40 à 100% des récoltes suivant les parcelles. Le vignoble du Lot a quant à lui tout perdu au

printemps à cause du gel. La sécheresse persistante affecte gravement les récoltes en viticulture, arboriculture et maraîchage dans l'Aude, les Pyrénées-Orientales, et l'Hérault, exacerbée par une chute des prix de vente et un manque d'accès à l'eau. Bien que le plan d'arrachage tant attendu doit permettre une sortie de crise structurelle en viticulture, il nous est complexe de nous projeter sur le devenir de ces terres agricoles. Déjà rares et en constante diminution, elles disparaîtront sans sécurisation pérenne et un partage équitable de l'eau disponible.

Pour ce qui est de l'arboriculture, il est important de rappeler que les investissements réalisés engagent très lourdement les professionnels et ce pour des périodes de 25 ans au minimum. Les arboriculteurs ont largement souscrit aux différents dispositifs d'aide à l'investissement, pour autant, des jeunes sont particulièrement vulnérables face à la multiplication des aléas climatiques. Les pertes de revenu engendrées par ces aléas sont de plus en plus difficiles à supporter. La réflexion sur l'adaptation des filières est nécessaire, cependant, en Occitanie, ce travail est déjà largement engagé, la résilience des agriculteurs occitans n'est plus à prouver mais sans EAU, sans moyens suffisants et soutien politique, cette réflexion est vaine.

Les aléas climatiques évoqués plus haut ont également eu des effets sur les grandes cultures avec des pertes de rendement dues aux décalages des dates de semi mais aussi à la difficulté de réaliser les travaux préalables à l'implantation des cultures. L'émergence de nouveaux ravageurs tel que les cicadelles ont lourdement affecté les récoltes en particulier dans le département de l'Aude. L'interdiction du "Gaucho" sans alternative efficace menace la pérennité de la culture des blés durs dans le Lauragais. Nous pouvons aussi évoquer la punaise qui met à mal autant les céréales de printemps que les cultures pérennes et maraîchères.

Également, pour faire face à ces aléas climatiques nous croyons fermement que le développement de projets d'envergure en matière de stockage de l'eau et dans un esprit multi-usage serait de nature à pallier un grand nombre de difficultés. Nous serions à même de garantir nous-mêmes une production agricole stable et durable dans nos territoires.

De plus, en lien avec le défi constant de compétitivité de nos exploitations, il nous est difficile de comprendre la décision politique de limiter les prélèvements d'eau ou d'augmenter les redevances pour ceux dont l'activité dépend fortement de cette ressource. À un moment où notre agriculture doit impérativement renforcer sa capacité et répondre aux enjeux de sécurité alimentaire, ces restrictions et freins à la production nationale nous semblent incompréhensibles.

Enfin, concernant l'assurance récolte, nous rappelons que le calcul de l'indemnisation en fonction de la moyenne olympique engendre de graves difficultés pour les professionnels. Notre syndicat affirme avec certitude que, sans révision du calcul prenant en compte les deux années d'expérience, les professionnels se désengageront et la réforme de 2023 ne produira pas les effets escomptés. En effet,

le contexte de dérèglement climatique scientifiquement établi est matérialisé en Occitanie par des aléas récurrents et successifs depuis plus de trois ans (gel, grêle, sécheresse, excès d'eau...). A l'usage, le système assurantiel mis en œuvre en janvier 2023 est déjà obsolète et largement désavantageux pour les agriculteurs. Il nécessite des aménagements pour apporter durablement les moyens aux agriculteurs de maintenir leurs exploitations assurés à une Multirisque Climatique (MRC).

## **5. Plan Méditerranéen**

En lien avec les aléas climatiques évoqués dans le point précédent, il est crucial que le Plan Méditerranéen progresse rapidement pour apporter une aide substantielle au développement de notre agriculture au travers de la construction et de la consolidation de filières viables, connectées au marché français et soutenues par l'Etat.

La position régionale est également en faveur de l'élargissement de ce plan aux autres départements de la région. La virulence des maladies animales de ces dernières années met en évidence que les zones de montagne, où l'élevage est fortement présent, subissent de plein fouet les effets du changement climatique, notamment à travers la prolifération des insectes piqueurs suceurs (moucheron, moustiques) par manque de températures négatives en hiver notamment à l'origine de la prolifération de la FCO.

## **6. Problèmes Structurels et Financiers**

La situation financière des exploitants occitans est très hétérogène.

L'agriculture occitane s'est orientée vers de nombreuses filières de qualité. En effet l'Occitanie est la première région en termes de production biologique et sous signe de qualité (SIQO). La crise économique, qui a suivi la guerre en Ukraine, a durement touché le pouvoir d'achat des français, ce qui explique le repli des consommateurs vers des produits plus standards. Le modèle agricole occitan en subit encore les effets. De plus, la politique de conversion massive sans structuration des filières, initiée par l'État à travers des aides d'accompagnement importantes a mis en difficulté de nombreux agriculteurs qui croît en ce mode de production.

Dans le Gers, un sujet récent a fortement exacerbé les tensions syndicales : celui de la coriandre. Cultivée dans le cadre du dispositif d'aide à la conversion bio, le département a engagé, en toute confiance, 6 500 hectares dans cette culture. La décision de plafonnement des contrats CAB 2024 à 2700€ entraîne des complications financières considérables pour les exploitants concernés. Les lacunes manifestes de la maquette financière, ne peuvent être imputées aux professionnels, d'autant que les départements de Haute Garonne et du Tarn et Garonne sont aussi fortement impactés. Nous souhaitons vivement que l'Etat respecte les engagements

pris pour les hectares engagés au 16 mai 2024. Nous comprenons que, pour les engagements futurs, il puisse être nécessaire de recalibrer l'enveloppe budgétaire.

En matière structurelle, les jeunes ont, vous le savez, de grandes difficultés en matière d'accès au foncier. Il s'agit souvent d'un frein important à l'installation. Il nous semble primordial que l'État se saisisse de ce dossier, en collaboration avec les représentants du monde agricole afin de rendre plus abordables le foncier agricole. Nous croyons que des politiques publiques ambitieuses pourraient améliorer les conditions d'installation des agriculteurs.

Enfin, concernant certaines décisions de justice, si nous sommes conscients de la séparation des pouvoirs, nous condamnons les décisions impactant les professionnels qui tentent collectivement de démontrer l'inapplicabilité de certaines réglementations ou leur impact négatif sur la production alimentaire. Nous contestons l'application de certaines contraintes réglementaires qui freinent le développement des territoires, compromettent la sécurité alimentaire du pays, et nuisent à la croissance et à la compétitivité des exploitations agricoles.

## Conclusion

Vous l'aurez compris, l'agriculture occitane est à bout de souffle, des situations de détresse humaine et financière sont en dangereuse augmentation. Notre rôle en tant que syndicat des jeunes, chargé du renouvellement des générations en agriculture est d'empêcher que de nouveaux drames humains se produisent. Nous ne cesserons de nous battre pour préserver la souveraineté alimentaire du pays, la préservation des espaces entretenus par les activités agricoles et le maintien du tissu social et économique des zones rurales.

Nous demandons avec insistance que des mesures immédiates soient prises pour :

- Accompagner massivement la vaccination contre la FCO et la MHE par la prise en charge des vaccins et l'indemnisation de la mortalité.
- Soutenir financièrement les exploitants touchés par les catastrophes climatiques (Grandes Cultures, Vigne, Arboriculture, maraîchage) ou adapter le système assurantiel aux effets du changement climatique (la moyenne olympique n'est plus pertinente).
- Mettre en place des mesures de régulation efficaces des prédateurs (Loup, Ours, Vautour) afin de protéger les élevages, déjà confrontés à de nombreuses difficultés.
- Accélérer la mise en œuvre du plan d'arrachage viticole en prenant en considération les autres dispositifs d'aide afin d'assainir le marché sans

compromettre la perte de savoir-faire et l'installation des jeunes sur les territoires .

- Mettre en place des réformes nécessaires pour améliorer les conditions de travail des agriculteurs dans le but de préserver ce secteur d'activité et tous ses effets bénéfiques.
- Intégrer au sein du projet de loi de finance les avantages économiques promis dans le cadre des mobilisations de janvier 2024.

Monsieur le Président, votre intervention est cruciale pour éviter une détérioration supplémentaire de la situation en Occitanie. Dans la mesure où notre réseau d'adhérents affronte toutes ces problématiques, nous sommes prêts à travailler ensemble pour surmonter ces fléaux et promouvoir le développement de l'agriculture occitane. Nous sommes persuadés qu'un avenir agricole est possible pour les jeunes passionnés par ce métier et nous nous battons jusqu'au bout pour le rendre possible. L'obtention du bien-être au travail se doit d'être la pierre angulaire de notre action commune.

Nous vous remercions pour la considération que vous apporterez à ce courrier qui fait écho à notre lettre ouverte du 30/08/24 intitulée **“La jeunesse agricole n'attendra pas plus longtemps.”** Avec ce courrier, nous apportons les éléments de contexte et les pistes de solutions que nous avons identifiées en concertation avec les responsables des treize départements de la Région. Il serait extrêmement mal perçu par notre réseau que ce courrier reste lettre morte. **Nous attendons une réponse forte de la part de l'État.**

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute considération.

Pierre HYLARI  
Président de Jeunes Agriculteurs Occitanie



Cosignatures :

**Kevin AUDOUY**  
Président JA 09



**Léo Gasc**  
**Loïc Escourrou**  
Présidents JA 11



**Léo Nakich**  
Président JA 12



**Romain ANGELRAS**  
Président JA 30



**Maxime Algans**  
**Pierre Pintat**  
Co-Présidents JA 31



**Guillaume Fauqué**  
Président JA 32



**Rémi DUMAS**  
Président JA 34




**Clément Rouquié**  
Président JA 46



**Hervé BOUDON**  
Président JA 48



**Clément Simian**  
**Buissonnet**  
Président JA 65



**Jean HENRIC**  
Président JA 66



**Christopher Régis**  
Président JA 81



**Benjamin Checchin**  
Président JA 82



Copie à :

**M. Michel BARNIER**  
Premier Ministre  
Hôtel de Matignon  
57 Rue De Varenne,  
75007 Paris

**Mme. Annie Genevard**  
Ministre de l'Agriculture et de  
la Souveraineté alimentaire  
78, rue de Varenne  
75349 Paris 07 SP

**M. Pierre-André DURAND**  
Préfet de région Occitanie  
1 place Saint-Étienne  
31038 TOULOUSE CEDEX 9

**Monsieur Olivier ROUSSET**  
Directeur Régional - DRAAF  
Cité administrative  
Bd Armand Duportal  
31 074 Toulouse

**Monsieur Pierrick HOREL**  
Président de Jeunes  
Agriculteurs  
14 rue de la Boétie  
75014 Paris

**Mme. Carole DELGA**  
Présidente de Région Occitanie  
22, boulevard du Maréchal-Juin  
31406 Toulouse Cedex 9